RETZ EN VALOIS

LE JOURNAL
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

n°7
janvier 2019

Institution

Les finances de votre Communauté de Communes

Vie pratique

Nouveau : un pass pour accéder à vos déchèteries

Sortir & découvrir

Route d'Artagnan : inauguration du tronçon Retz-en-Valois

2019

Sommaire

Brèves.....p.3 et 4

Institution.....p.5 à 7
- Un nouveau coordinateur enfance-jeunesse pour Retz-en-Valois
- Les finances de votre Communauté de Communes

Vie pratique.....p.8 à 11
- Natura 2000 : un enjeu pour la biodiversité
- Nouveau : un pass pour accéder à vos déchèteries !
- PLUi : quelle prochaine étape ?
- Déploiement de la fibre : déjà 14 communes connectées !
- Point numérique : la CAF à portée de tous !

Territoire d'entreprises.....p.12 et 13
- 1ère édition de la Foire-Expo Retz-en-Valois : une réussite !
- SCMI Caubet : rencontre avec Frédéric Bouchinet

Sortir & découvrir.....p.14 à 17
- Route d'Artagnan : inauguration du tronçon Retz-en-Valois
- Découvrez les trésors de nos communes : Haramont et Montigny-Lengrain
- École de Musique Intercommunale : interview de Stéphane Giardina
- Du chêne de la forêt de Retz pour le navire Jean-Bart !
- Tour Mangin : la star du territoire

Agenda des communes.....p.18 et 19

Les événements de la Communauté de Communes.....p.20

Le journal Retz-en-Valois est une publication de la Communauté de Communes

Directeur de la publication : Alexandre de Montesquiou

Rédaction en chef : service communication

Conception et réalisation : doncameleon.net

Impression : Alliance partenaire graphique

Photographies : © Droits réservés : Communauté de Communes sauf autres mentions et reprises d'affiches ; © Fotolia et :
- Couverture : **DonCameleon.net**

N° ISSN : 2553-9426

L'année qui vient de s'achever a permis à notre collectivité de réaliser de très nombreux projets intercommunaux. Elle a également pris position sur ses compétences optionnelles notamment sur la compétence sociale en y confirmant l'action en faveur de l'enfance-jeunesse que j'évoquerai un peu plus loin.



Alexandre de Montesquiou
Maire de Montgobert
Président de la Communauté de Communes Retz-en-Valois

2018 a été l'année de commémoration du centenaire de la Première Guerre Mondiale. Notre territoire a été au cœur de ces manifestations avec les nombreux événements organisés tant par les communes membres que par la CCRV avec l'inauguration de la Tour d'observation du général Mangin. Celle-ci a d'ailleurs séduit aussi bien les médias et les touristes que les habitants. Vous avez été très nombreux à assister à notre journée du 22 juillet mais aussi, tout au long de l'année, à vous rendre sur le site de la Tour, devenu un haut lieu touristique. Découvrez le chiffre de fréquentation en page 17.

Autre événement ayant marqué l'année 2018 : la 1ère Foire-Expo Retz-en-Valois. Avec plus de 100 entreprises locales présentes et 3 000 visiteurs recensés, elle est devenue le premier rendez-vous économique du territoire et sera reconduite en 2020. Tous les détails en page 12.

De nombreux autres projets débutés en 2018 se poursuivront en 2019, comme le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (page 10), le déploiement de la fibre optique (page 11) et la Route Européenne d'Artagnan, dont le tronçon Retz-en-Valois sera inauguré le 22 juin prochain dans le Parc du Château à Villers-Cotterêts. Cet événement vous proposera de nombreuses activités gratuites avec un spectacle en début de soirée qui émerveillera petits et grands (cf page 14).

Cette nouvelle année sera également marquée par la coordination et l'accompagnement d'une politique « enfance-jeunesse ». Cette action d'interêt communautaire, jusqu'alors maintenue uniquement sur l'ancienne Communauté de Communes du Pays de la Vallée de l'Aisne, a été étendue à l'ensemble du territoire Retz-en-Valois. Retrouvez l'interview de notre nouveau coordinateur en page 5. La CCRV a également mis en place des moyens pour développer de nouvelles actions culturelles. C'est d'ailleurs l'une des missions de notre nouveau directeur de l'École de Musique Intercommunale dont vous ferez connaissance en page 16. Il vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 2 février pour une rencontre exceptionnelle avec Babet, musicienne de Dionysos, et les 8 et 9 mars pour le one-woman-show de Maryvonne Beaune.

Dans ce nouveau numéro vous retrouverez bien évidemment vos rubriques habituelles (la découverte d'une entreprise du territoire, les trésors de nos communes et l'agenda) mais aussi deux pages dédiées au budget de votre collectivité.

Je vous souhaite, à tous et à toutes, une très belle et heureuse année 2019, pleine de joie, de santé et de réussite personnelle comme professionnelle.



Rencontres des acteurs du tourisme du Soissonnais et du Valois

Les Offices de tourisme du Grand-Soissons, du Val de l'Aisne, de Retz-en-Valois et la Communauté de Communes du Canton d'Oulchy-le-Château travaillent ensemble sur des actions de communication autour d'une marque commune : « La Pause ». Dans ce cadre, une 2ème édition des rencontres a été organisée le vendredi 30 novembre au Port aux Perches sur le territoire de la CCRV. Près de 50 personnes ont assisté à la conférence de Pierre Eloy, expert de la relation client touristique. Hébergeurs, restaurateurs, gestionnaires de sites de loisirs et culturels des quatre intercommunalités ont ainsi pu partager une après-midi de discussions et d'échange sur l'impact du local et de l'humain dans les métiers du tourisme.

Course de durée et parcours d'orientation culturelle

Des écoles de la CCRV ont participé, le lundi 15 octobre, à une course de durée (26 classes) et à des parcours d'orientation culturelle (17 classes) dans Villers-Cotterêts. Les élèves étaient encadrés par deux éducateurs sportifs de la ville et celui de la Communauté de Communes Retz-en-Valois, Étienne KOOB. Au total, ce sont environ 600 enfants qui ont été présents à cet événement, organisé par l'Inspection de l'Éducation Nationale de la circonscription de Villers-Cotterêts.





Règlement d'assainissement non collectif

La CCRV permet à ses habitants de s'informer sur les droits et obligations concernant l'assainissement non collectif. Un règlement est consultable sur www.cc-retz-en-valois.fr ainsi qu'auprès de la mairie de votre commune. Il permet de déterminer les relations entre les usagers du service public de l'assainissement non collectif (SPANC) et la Communauté de Communes, en fixant ou en rappelant les droits et obligations de chacun.

NOUVEAU

Une matinale pour les tout-petits

A partir du lundi 14 janvier 2019, le Relais Assistant Maternel (RAM) intercommunal vous invite à découvrir son nouvel atelier « la matinale des tout-petits ».
Cet atelier est destiné aux enfants de moins de 4 ans, accompagnés d'un adulte ayant un lien de parenté avec l'enfant (parents, grands-parents, oncles, tantes). Venez partager un moment de complicité et d'éveil avec votre enfant !



Tous les lundis de 9h30 à 11h30 à Montigny-Lengrain dans les locaux de l'ancienne école - 1 rue Vaudrial
Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'équipe du RAM : 03 23 96 61 30 ou ram@retzenvalois.fr

Merci !

Lors du concert hommage à Daniel Sauvage du 30 novembre dernier, 500 personnes se sont réunies pour rendre hommage à l'ancien directeur de l'EMI décédé en février dernier.
La Communauté de Communes a pu ainsi remettre la somme de 3 093.56 € au Comité de l'Aisne de la ligue contre le cancer.



Visite de l'exposition Momenta 1918 par les enfants du territoire Retz-en-Valois

La Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) a organisé, avec l'aide des accueils de loisirs sans hébergement de Vic-sur-Aisne, Ressons-Le-Long et Pernant, une sortie pour les jeunes du territoire à l'exposition « Momenta 1918 » à Ressons-Le-Long, le mercredi 12 décembre. Les enfants ont pu découvrir 40 œuvres exposées par le collectif Abracada'Art, présidé par Alain Muriot. Cette action a été organisée pour favoriser l'accès à la culture et à l'histoire, tout en s'inscrivant dans un devoir de mémoire.



Un nouveau coordinateur enfance-jeunesse pour Retz-en-Valois

Le 7 décembre dernier, les Conseillers Communautaires ont voté à l'unanimité l'actualisation de l'intérêt communautaire « enfance-jeunesse ». Jusqu'alors maintenue sur l'ancienne Communauté de Communes du Pays de la Vallée de l'Aisne, cette action, partie intégrante de la compétence sociale, est désormais étendue à l'ensemble du territoire Retz-en-Valois et concerne la coordination et l'accompagnement d'une politique « enfance-jeunesse ». C'est dans ce cadre que Mustapha Elkihel a été récemment recruté.
3 questions au nouveau coordonnateur enfance-jeunesse de la CCRV.



1 QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

Diplômé dans l'animation et l'éducation, mon parcours dans la fonction publique depuis une vingtaine d'années m'a dirigé petit à petit vers la coordination d'actions vers la jeunesse. Successivement médiateur social de quartier, coordinateur d'un espace jeunes 13-25 ans puis d'un service Enfance et Jeunesse, j'ai souhaité mettre mon expérience au service d'un nouveau territoire… la CCRV !

2 POUR QUELLES MISSIONS AVEZ-VOUS ÉTÉ RECRUTÉ ?

Le CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) est un dispositif national porté par la CAF[1] et la CNAF[2], qui cofinancent des actions mises en place pour les jeunes, par des partenaires, en général des communes ou des Communautés de Communes. En 2019, un tout nouveau CEJ va démarrer pour la CCRV, et pour cela, la CAF a demandé un diagnostic territorial : il s'agit de faire une photo du territoire à l'instant T : quelles sont les offres d'accueil et moyens de garde existants ? Quelles activités sont actuellement proposées aux jeunes : loisirs, sports, etc… ? Une fois ce diagnostic effectué, cela permettra à notre collectivité de choisir les orientations de sa politique enfance et jeunesse, que je serai chargé de mettre en œuvre et d'organiser avec les différents partenaires compétents que sont les communes, la CAF, les associations, ou encore les syndicats scolaires.
J'invite donc chacun à se rendre sur le site de la CCRV afin de répondre avec ses enfants aux questionnaires. Les résultats de cette grande enquête nous permettront d'avoir une meilleure vision de ce qui existe et de ce qu'il faudrait améliorer.



3 POUVEZ-VOUS CITER QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS QUI SERONT MENÉES PAR LE SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE ?

Les actions proposées par la commission Enfance et Jeunesse, présidée par Monique Bruyant, maire de Cœuvres-et-Valsery, pourraient aller de l'accompagnement financier d'un jeune pour passer son BAFA[3], au développement de partenariats locaux (comme la lutte contre l'illettrisme avec les collèges) ou encore l'accompagnement d'associations à la réalisation de projets rayonnant sur le territoire. Nous organiserons également des sorties culturelles et sportives ainsi que des séjours pour les jeunes de 8 à 13 ans. ■

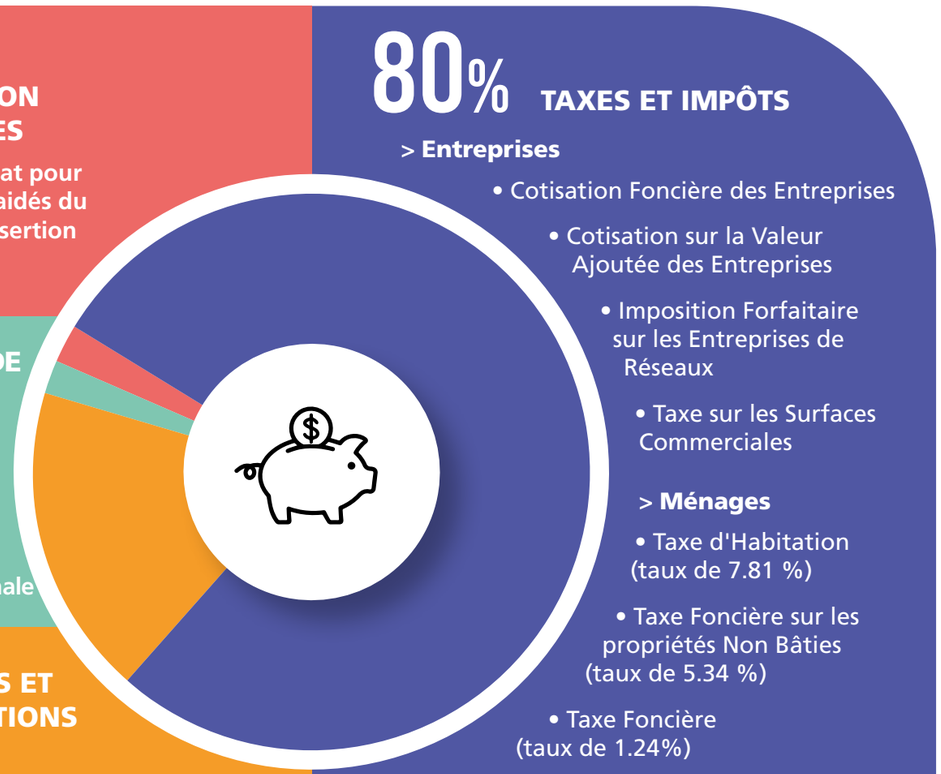
Service Coordination enfance-jeunesse
03 23 55 46 55
m.elkihel@retzenvalois.fr

1 Caisse d'allocations familiales
2 Caisse nationale des allocations familiales
3 Brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur

Les finances de votre *Communauté de Communes*

En 2018, la CCRV a géré un budget de 14 millions d'euros (hors opérations d'ordres, c'est-à-dire hors écritures d'amortissement et d'excédent). Nous vous présentons ici les grandes lignes, que l'on retrouve d'une année sur l'autre. Leur contenu, pour 2019, sera débattu par les Conseillers Communautaires, lors de la présentation du projet du budget.

Recettes de fonctionnement



1% ATTÉNUATION DE CHARGES

> Aides de l'Etat pour les contrats aidés du chantier d'insertion

80% TAXES ET IMPÔTS

> **Entreprises**

- Cotisation Foncière des Entreprises
- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises
- Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux
- Taxe sur les Surfaces Commerciales

> **Ménages**

- Taxe d'Habitation (taux de 7.81 %)
- Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (taux de 5.34 %)
- Taxe Foncière (taux de 1.24%)
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (taux de 11.5 %)

Les taux, votés par l'intercommunalité, n'ont pas augmenté en 2018.

1% PRODUITS DE SERVICES

> Entrées piscine
> Cotisations de l'Ecole de Musique Intercommunale

18% DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

> État
> Collectivités locales (Région et Département)

Les dotations de l'Etat diminuent ces dernières années.

Dépenses de fonctionnement

36% ATTÉNUATION DE PRODUITS

> Pour 84% : reversement aux communes (fiscalité, transfert de compétence)
> Pour 16% : FNGIR (Fonds National de garantie individuelle de ressources)*

*Ce fonds, géré par l'État, permet de diminuer les inégalités de ressources fiscales entre les collectivités. Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à celles moins favorisées.

28% CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

> Enlèvement et traitement des ordures ménagères
> Eau, électricité, gaz pour le chauffage de la piscine et des locaux
> Prestations de services
> Acquisition de petits matériels
> Organisation d'événements (Fête tour Mangin, Foire-Expo)

22% CHARGES DE PERSONNEL

> 58 temps complet 41 temps non complet
> Gestion des 2 déchèteries
> Gestion de la piscine
> Fonctionnement de l'Office de tourisme
> École de Musique Intercommunale
> Enfance-jeunesse dont RAM (Relais Assistants Maternels)
> Services techniques
> Pôle aménagement du territoire (dont urbanisme)
> Services administratifs

14% AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

> Adhésions (type Syndicat des Déchets...)
> Indemnités
> Subventions

En 2018, la CCRV a investi près de 4.6 millions d'euros dans des projets qui se poursuivront en 2019 :

> Plan Local d'Urbanisme intercommunal
> Déploiement de la fibre optique
> Travaux de la piscine
> Projet d'aménagement des locaux du RAM
> Travaux de voirie pour les communes
> Aides aux communes pour l'investissement (Fonds de concours)

Natura 2000 : un enjeu pour la biodiversité

Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?

Fruit de la politique écologique européenne, le réseau Natura 2000 est composé d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins. Ces espaces ont été sélectionnés parce qu'ils sont représentatifs de la biodiversité européenne et que des espèces et des habitats y sont particulièrement menacés. L'objectif est à la fois de les protéger, tout en tenant compte des exigences locales, économiques, sociales et culturelles. En effet, les activités humaines ne sont pas exclues de ces espaces préservés, elles doivent pouvoir cohabiter et être compatibles avec les objectifs écologiques visés.

Avec plus de 27 500 sites, Natura 2000 est le plus vaste réseau de sites protégés au monde.

En 2018, la France comptait 1 776 sites, soit l'équivalent de 7 millions d'hectares. Parmi eux, se trouve le Massif de Retz, sur le territoire de Retz-en-Valois. Il est composé de 3 entités : **le bois Hariez** (312 ha à l'ouest – Retheuil/Haramont), **le Chapeau des Cordeliers** (165 ha au nord-est – Fleury / Montgobert) et **le bois du Hautwison** (371 ha au sud-est - Chouy).

Quel est le fonctionnement ?

Déterminée par l'Union Européenne, cette politique doit être menée à bien par l'Etat ; Responsable de l'animation des sites, il propose donc à des entités extérieures de faire acte de candidature : c'est ce qu'a fait la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) depuis 2009 pour le Massif de Retz. Elle vient d'être réélue pour la période 2019-2021.

Un comité de pilotage (COPIL) regroupant les principaux acteurs du site (administrations, collectivités, associations, etc.) a été constitué. Il doit notamment élaborer le document d'objectifs (DOCOB) servant à la gestion de l'espace naturel choisi. Il est présidé par un conseiller communautaire, actuellement Christine Olry, maire d'Oigny-en-Valois.

Ainsi, à chaque site correspond un COPIL et un DOCOB. Pour le Massif de Retz, le DOCOB a été piloté par la Communauté de Communes et réalisé par le Bureau d'Études Biotope, avec la participation active du comité de pilotage.

La mise en œuvre effective du DOCOB doit ensuite être assurée. N'ayant pas la qualité scientifique pour cette mission, tous les 3 ans, la CCRV dépose un marché pour sélectionner un animateur du Massif de Retz : c'est la candidature de l'Agence Picardie de l'ONF, qui a été retenue. A noter : l'Etat et l'Europe financent à eux deux 100 % de l'animation du site.

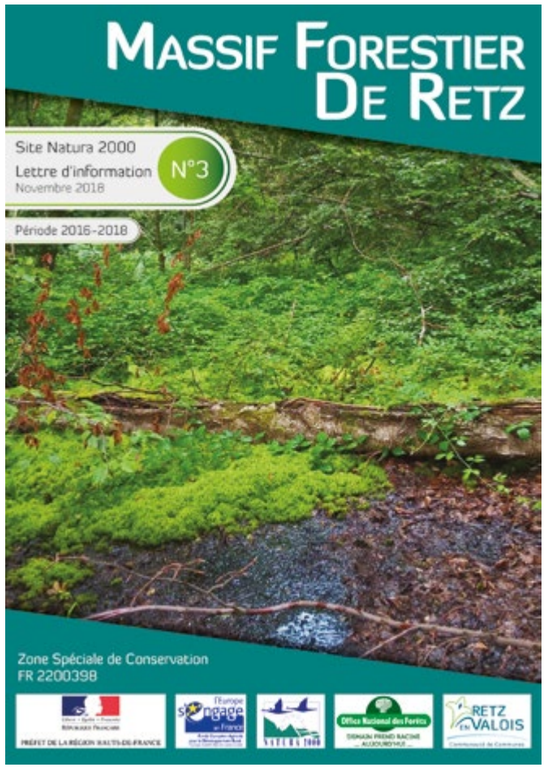
Quelles sont les missions de l'animateur ?

Son rôle consiste à faire vivre le site, conformément aux objectifs définis dans le DOCOB. Présent auprès des acteurs locaux, il favorise échanges et bonnes pratiques, dynamise le réseau et valorise la richesse d'un patrimoine unique.

Parmi les actions menées sur notre territoire nous pouvons citer : le comptage de chiroptères[1] hibernants, le comptage estival de rhinolophes[2], la réalisation de travaux contre les plantes exotiques envahissantes (Renouée du Japon, Raisin d'Amérique), les sorties pour le grand public avec l'Office de tourisme intercommunal ou encore la rédaction d'une Charte des usagers[3].

A la fin de chaque période d'animation, une lettre d'information est publiée, rendant compte des actions menées. La lettre n°3 est disponible en ligne sur le site de la CCRV.

Outre les actions de communication et de sensibilisation à la préservation de la biodiversité, les 3 prochaines années permettront notamment de poursuivre la lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes, d'observer le suivi des gîtes de reproduction et des gîtes d'hivernage de chiroptères et de partir à la recherche du Lucane cerf-volant[4] et autres insectes saproxyliques[5]…



1 appelés couramment chauves-souris
2 espèces de chauves-souris
3 charte permettant aux personnes souhaitant réaliser des manifestations au sein du périmètre Natura 2000 d'être exonérées d'étude d'impact
4 sorte de gros scarabée
5 espèces et organismes qui décomposent le bois pour s'en nourrir

NOUVEAU

Un pass pour accéder à vos déchèteries !

Depuis le 1er janvier 2019, la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) a mis en place un nouveau système d'accès afin d'améliorer le service et la gestion des deux déchèteries de son territoire (Ambleny et Villers-Cotterêts). Vous avez jusqu'au 1er juin 2019 pour effectuer votre demande de carte !

La CCRV, en charge du **service public de prévention et de gestion des déchets**[1], s'engage dans la modernisation de la collecte sélective des déchets.

Depuis le 1er janvier 2019, pour les personnes en ayant déjà fait la demande, l'accès aux déchèteries intercommunales peut désormais s'effectuer sur présentation d'une carte d'accès.

Ce nouveau système, simple d'utilisation, permet d'identifier plus rapidement les usagers à l'entrée et d'optimiser la gestion de chaque site, notamment grâce à certaines données chiffrées recueillies (nombre de passages, horaires de fréquentation…).
Il présente également l'avantage de libérer les gardiens en charge du contrôle à l'accueil afin d'être plus disponibles pour vous accompagner dans vos gestes de tri. Réservé aux habitants de la Communauté de Communes Retz-en-Valois, ce service reste gratuit pour les particuliers.

En tant qu'usager, vous avez désormais jusqu'au 1er juin 2019 pour effectuer votre demande auprès des services de la CCRV. Attention, passée cette date, la présentation de cette carte deviendra obligatoire pour accéder aux deux déchèteries (Ambleny et Villers-Cotterêts) : alors n'hésitez plus, et faites votre demande dès à présent !

Les 12 communes[2] qui ont également accès à la déchèterie de Neuilly-Saint-Front, ne pourront pas utiliser leur carte délivrée par la CCRV pour accéder à cette dernière. La Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry (CARCT) met en place également son propre système d'accès par carte. Pour tout renseignement, merci de contacter directement la CARCT au 03 23 85 34 97.



Comment obtenir sa carte ?

- **Professionnels :**
  le système actuel (carte papier) reste actif pour le moment. Vous serez contacté ultérieurement par le service environnement de la CCRV pour la mise en place de la carte électronique.
- **Particuliers et collectivités :**
  il vous suffit de remplir le formulaire de demande, en y joignant les pièces justificatives (pièce d'identité recto/verso et justificatif de domicile pour les particuliers - carte grise des véhicules pour les collectivités).
  Vous trouverez ce document :
  > **directement en ligne sur le site internet de la CCRV :** www.cc-retz-en-valois.fr
  > **en version papier, disponible dans les locaux de votre Communauté de Communes ou en déchèteries,** à retourner par courrier à l'adresse suivante :

  Services techniques de la Communauté de Communes Retz-en-Valois
  Service environnement
  Impasse du Chênois
  02600 Villers-Cotterêts

La carte d'accès sera délivrée en un seul exemplaire par foyer, puis envoyée au domicile du demandeur sous un mois.

Renseignements auprès du service environnement de la CCRV

Christelle Carbonneaux : 03 23 96 60 19

Audrey Raffard : 03 23 96 52 38

1 L'une des 5 compétences obligatoires de votre Communauté de Communes
2 Ancienville, Dammard, Chouy, La-Ferté-Milon, Macogny, Marizy-Saint-Mard, Marizy-Sainte-Geneviève, Monnes, Noroy-sur-Ourcq, Passy-en-Valois, Silly-La-Poterie et Troësnes

Ouvertures et fermetures des déchèteries

Ouverte / *Fermée*

Période basse (1er nov. au 31 mars) : **9h30-12h et 13h-17h**

	Lun.		Mar.		Mer.		Jeu.		Ven.		Sam.		Dim.	
	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
Ambleny														
Villers-Cotterêts														

Période haute (1er avril au 31 oct.) : **9h30-12h et 13h-18h30**

	Lun.		Mar.		Mer.		Jeu.		Ven.		Sam.		Dim.	
	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
Ambleny														
Villers-Cotterêts														

Les déchèteries sont fermées les jours fériés

PLUI : quelle prochaine étape ?

Au cours de ces derniers mois, les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ont été débattues par les communes de la CCRV. Quels en sont les résultats et quelle est la prochaine étape du PLUi ?

Plus de 80% des communes ont transmis une délibération faisant état des résultats du débat du PADD au sein de leur conseil municipal. 25% d'entre-elles ont fait part de remarques et de demandes particulières concernant son contenu. Une réponse va être faite à chaque commune et les modifications nécessaires seront apportées au PLUi. Il est prévu que le Conseil Communautaire débatte à son tour des orientations générales du PADD, lors de sa séance du 1er février 2019.

En parallèle, le travail sur la partie réglementaire du PLUi a débuté.
Il correspond à la 3e étape d'élaboration du PLUi. Six réunions spécifiques ont été organisées ainsi que de nombreux entretiens avec les communes. Des zones d'urbanisation futures ont pu être ainsi identifiées afin de réduire l'étalement urbain et de préserver les terres naturelles et agricoles. Des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) sont en cours d'élaboration.

Ces schémas définiront les principes d'aménagement de chaque nouvelle zone à urbaniser et des secteurs à enjeux.

Deux autres thématiques pour les OAP sont également prévues : les déplacements au sein de la CCRV et le secteur de la Vallée de l'Aisne qui présente de nombreuses dynamiques de développement.

Le futur règlement aura une nouvelle structure organisée en trois thématiques :

1. Destinations des constructions, usages des sols et natures d'activités

2. Caractéristiques urbaines, architecturales, environnementales et paysagères

3. Équipements et réseaux.

Les plans de zonage, qui détermineront les secteurs constructibles dans chaque commune, sont également en cours d'élaboration.

Prochaines réunions publiques :

- **le 13 mars 2019 à 19h à la salle polyvalente de Vic-sur-Aisne**
- **le 14 mars 2019 à 19h à la salle Gérard Philipe de Villers-Cotterêts**

Communauté de Communes Retz-en-Valois
Pôle aménagement du territoire
35 rue du Général Leclerc
02600 Villers-Cotterêts

03 23 96 61 25
pole.adt@retzenvalois.fr

Du lundi au jeudi : 8h30 à 12h15 et 13h30 à 17h
Vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 16h

Enquête publique du PLU de Villers-Cotterêts

L'enquête publique sur la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Villers-Cotterêts a eu lieu du 29 octobre au 29 novembre 2018. Elle a attiré de nombreuses personnes qui ont consulté le dossier d'enquête publique lors des permanences mises en place durant l'enquête. Une trentaine de contributions ont été portées à la connaissance du commissaire-enquêteur et dans le registre d'enquête publique. Ces contributions, ainsi que les avis des Personnes Publiques Associées, sont en cours d'analyse par la CCRV, qui pilote la procédure de révision. Le commissaire-enquêteur a remis son rapport et ses conclusions début janvier.

L'approbation du PLU révisé est prévue pour le prochain Conseil Communautaire du 1er février 2019.



Déploiement de la fibre : déjà 14 communes connectées !

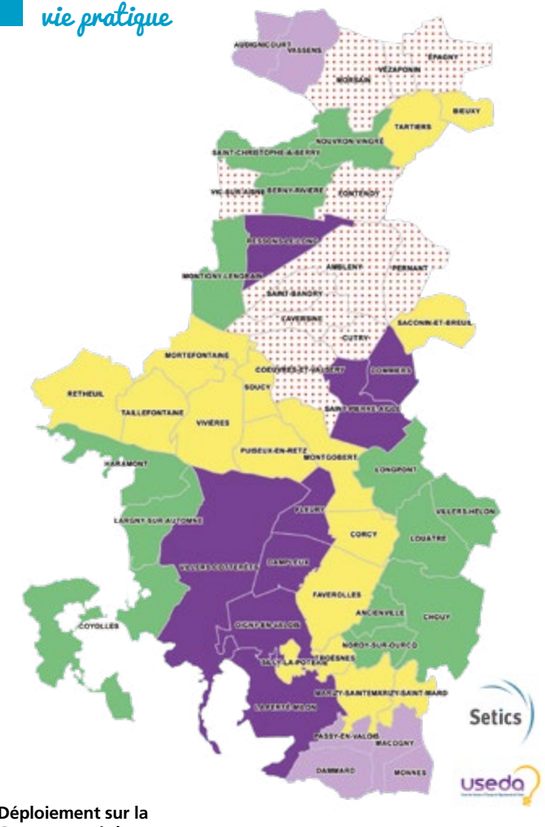
Le déploiement du réseau très haut débit (THD), porté par l'USEDA et cofinancé par la CCRV (prise en charge de la part communale), continue son déploiement sur notre territoire.

A ce jour, les prises sont commercialisables sur les communes de Villers-Cotterêts, Fleury, Dampleux, Oigny-en-Valois, La Ferté-Milon, Dommiers, Saint-Pierre-Aigle et Ressons-le-Long. A partir du 6 février, les habitants des communes d'Audignicourt et Vassens pourront également souscrire à un abonnement très haut débit ainsi que ceux de Dammard, Passy-en-Valois, Macogny et Monnes à partir du 8 février.

A noter, des travaux sont en cours dans 13 autres communes.

Pour connaître les opérateurs actifs sur le secteur, consultez la liste sur www.raiso02.fr.

Pour tout problème survenu lors d'un raccordement d'abonné (partie « commercialisation » du ressort d'Aisne THD), l'adresse mise en place pour dénouer les situations est la suivante :
contact-FTTH-AisneTHD@axione.fr
et le numéro d'appel 0 810 57 44 02 (surcoût de 0.05€/minute par rapport aux prix d'appel).



Déploiement sur la Communauté de communes Retz-en-Valois du réseau FTTH au 25 décembre 2018
[Fiber to the Home (Fibre optique jusqu'au domicile)] **:**

Commercialisables | Déployées | Travaux en cours | Études en cours | FTTH 2020

Point numérique : la CAF à portée de tous !

La CAF de l'Aisne et votre Communauté de Communes Retz-en-Valois s'associent pour pouvoir répondre aux besoins des allocataires en proposant aux usagers un service de proximité. Bénéficiez de votre nouveau point numérique à Vic-sur-Aisne.

La CAF enrichit ses services en ligne (estimation des droits, demande de prestations, déclaration de ressources ou tout simplement consultation de son compte) mais tous les bénéficiaires ne possèdent pas forcément un équipement informatique pour se connecter, ni même une connexion internet. De ce fait, la CAF met en place des points numériques, c'est-à-dire des points d'accueil où l'usager pourra se rendre pour poser toutes ses questions et se faire aider dans ses démarches en ligne.
Sur le territoire Retz-en-Valois, ce point numérique se situe au sein de l'Antenne de votre Communauté de Communes à Vic-sur-Aisne. Il sera ouvert 4 demi-journées par semaine et sera animé par un agent de la CCRV : Maëva Kaczmarek.

Informations pratiques :

Antenne de la CCRV de Vic-sur-Aisne
Point numérique CAF
2 et 4 rue Saint-Christophe
02290 Vic-sur-Aisne

Horaires :
Lundi de 14h à 17h
Mercredi de 9h à 12h puis de 14h à 17h
Jeudi de 14h à 17h

1ére édition de la Foire-expo Retz-en-Valois : *une réussite !*

Ce sont plus de 3 000 visiteurs qui ont arpenté les allées de la Foire-Expo Retz-en-Valois, le samedi 6 octobre dernier à Villers-Cotterêts. La Communauté de Communes avait pris l'initiative d'organiser cet événement afin de permettre aux entreprises de son territoire d'aller à la rencontre des habitants pour dévoiler leur savoir-faire. Une première édition réussie et appréciée des visiteurs comme des exposants !





De nombreux secteurs ont répondu présents à ce rendez-vous proposé par la CCRV : industrie, habitat, agriculture, artisanat, services, commerce, loisirs/tourisme. Au gré des allées, du parc du Château jusqu'à la zone du marché, ce sont plus de 100 stands que vous pouviez découvrir, et vous avez été nombreux à venir à la rencontre des acteurs économiques du territoire ! Les élus locaux avaient eux aussi fait le déplacement pour accompagner Alain Faudon, sous-préfet de l'arrondissement de Soissons, et le Président de la Communauté de Communes, Alexandre de Montesquiou, lors de l'inauguration et de la visite de la Foire-Expo : Dominique Moyse, Conseiller régional des Hauts-de-France, ainsi que les membres du Conseil Communautaire.

Organisé pour démontrer le dynamisme économique du territoire, l'événement a séduit petits et grands grâce à de multiples activités familiales proposées : laser Game, balade à poney, jeux picards, animations « petite enfance » du Relais Assistants Maternels intercommunal, ou encore interludes musicaux proposés par l'Ecole de musique de la CCRV et l'Harmonie municipale. Plusieurs points de restauration étaient également disponibles sur la Foire-Expo. Les exposants ont proposé de nombreuses démonstrations comme des réalisations de techniques de maçonnerie, le fonctionnement d'une découpe laser, la tapisserie d'un fauteuil, des dégustations ou encore des quizz avec lots à la clé. Un village emploi/formation a été mis en place pour l'événement, facilitant ainsi la signature de différents contrats (contrats d'embauche, d'alternance et de stage). Chacun a ainsi pu connaître ou redécouvrir les entreprises locales tout en passant un moment de détente dans une ambiance familiale.

La réussite de cette première édition a largement encouragé la Communauté de Communes et les membres du comité de pilotage de la Foire-Expo à faire de ce rendez-vous économique un événement pérenne tous les deux ans : **c'est donc en octobre 2020 que vous pourrez participer à la deuxième édition !**

Pour beaucoup d'exposants, la Foire-Expo Retz-en-Valois a débuté la veille avec une rencontre inter-entreprises au château de Montgobert. **Plus de 120 représentants d'entreprises locales** étaient rassemblés dans le cadre d'un speed meeting (rencontres rapides) pour faciliter les échanges entre eux. Une initiative qui a été appréciée par l'ensemble des participants qui vont désormais se réunir tous les 6 mois, soit sur le même format, soit sous forme de conférence thématique. Le but : intensifier le réseau, et garder le contact et l'énergie générés par ces rencontres. À vos agendas : le prochain rendez-vous est fixé au 12 avril prochain !

SCMI *Caubet*

Au cœur de la campagne Retz-en-Valois, il existe depuis 1974 une Société de Chaudronnerie et de Maintenance Industrielle (SCMI). A Morsain, Frédéric Bouchinet a repris cette entreprise en 2008. Il nous raconte son parcours.



POUVEZ-VOUS PRÉSENTER VOTRE ENTREPRISE ?

SA Caubet est devenu SCMI Caubet à mon arrivée, il y a 10 ans. Tout est indiqué dans son nom ! C'est une société de chaudronnerie et de maintenance industrielle et pour garder un repère auprès de nos clients, j'ai conservé le nom de Caubet. A l'origine, l'idée était que l'entreprise se nomme uniquement SCMI mais ce n'était pas la priorité.

Nous possédons un atelier de 400m² où nous réalisons 80 % de chaudronnerie et 20% de maintenance industrielle. Nous concevons principalement des prototypes et nous misons sur l'accompagnement dans l'innovation pour diverses entreprises de tout secteur. De la simple pièce à l'ensemble complet, nous prenons en charge l'intégralité des besoins et nous proposons des solutions adaptées.

VOUS TRAVAILLEZ POUR DES ENTREPRISES DE TOUT SECTEUR, POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS ?

Nous travaillons pour le secteur agricole, agroalimentaire, fluvial, du BTP, de la chimie, de la recherche, des transports et même de la mode. Concrètement nous étudions actuellement un nouveau processus pour une entreprise de verrerie. Nous avons également des partenariats avec différentes sociétés de la région, de l'Ile-de-France et du Nord-Est de la France. Nous collaborons avec les barrages de l'Aisne et de la Meuse, le port de Gennevilliers, la SNCF et VINCI. Nous travaillons avec des architectes et avons réalisé le décor d'une gare pour un défilé Louis Vuitton.

COMMENT AVEZ-VOUS PROSPECTÉ TOUS CES CLIENTS ?

Mes premières démarches se sont effectuées au niveau de la sécurité afin d'offrir des garanties et attirer de nouveaux clients. Nous avons adhéré au MASE[1] afin d'être certifié. Il s'agit d'un certificat d'agrément qui prouve que les dispositions en terme de Sécurité, Santé et Environnement ont été évaluées conforme. Ce sont principalement nos points forts qui ont séduit les clients : la réactivité, le conseil, la créativité et la qualité de travail. Je suis très soucieux de l'accès aux formations pour mes employés. Nous sommes une petite structure, avec seulement 10 salariés dont 2 apprentis, ce qui nous rend plus accessibles et plus disponibles. J'ai travaillé sur l'amélioration des outils de travail avec l'investissement d'un pont roulant ce qui nous a ouvert de nouvelles perspectives. Tout ceci a bien entendu été possible grâce aux aides de la Région pour relancer la société. Le bouche à oreille fonctionne bien. Comme nous travaillons avec des ingénieurs et qu'il y a un gros turnover dans ce métier, nos clients nous apportent de nouveaux contacts en changeant de société.

QUELLES SONT VOS PERSPECTIVES D'AVENIR ?

Je suis à l'écoute de mes clients, et face à leur recommandations, l'entreprise bénéficiera de la certification ISO 9001 en 2019. Deux projets vont également se réaliser cette année. L'installation de deux cabines, sablage et peinture, afin d'internaliser certaines étapes du process que nous sous-traitions jusqu'ici. Etant sollicité pour du marquage, nous avons investi dans une machine hybride permettant de travailler en intérieur et en extérieur. ■

1 Manuel d'Amélioration Sécurité Entreprise

SCMI CAUBET
Frédéric Bouchinet

3, rue Maison Marin - 02290 MORSAIN
03 23 55 75 08 / 06 83 01 39 53
bouchinet.frederic@wanadoo.fr
Plus d'informations sur
www.scmicaubet.fr
et sur la page facebook scmicaubet

Route d'Artagnan : inauguration du tronçon Retz-en-Valois

Premier itinéraire équestre européen, la Route européenne d'Artagnan relie Lupiac dans le Gers, (lieu de naissance de l'illustre mousquetaire), à Maastricht aux Pays Bas, où il a trouvé la mort en 1673. Elle s'étend aujourd'hui sur plus de 4 000 km de chemins balisés et traverse la France, la Belgique, les Pays-Bas, mais également l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne.

Randonneurs, centres équestres, cavaliers, meneurs individuels ou encore cyclistes : les 6 routes thématiques[1] qui la composent sont ouvertes à tous ! Ceux qui les empruntent découvrent ainsi le patrimoine de lieux sélectionnés pour leur intérêt historique et littéraire.

Riche de son histoire et de ses ressources naturelles, la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) a la chance de voir plusieurs de ses communes traversées par cet itinéraire et accompagne donc son déploiement[2].

Le passage de la route sur les terres d'Alexandre Dumas ayant été définitivement approuvé par le comité scientifique de l'Association Européenne de la Route d'Artagnan (AERA), une journée d'inauguration est prévue **le samedi 22 juin 2019** à Villers-Cotterêts.

Organisée avec le soutien du CRTE (Comité Régional de Tourisme Equestre) des Hauts-de-France et de l'AREA, cet évènement permettra à chacun d'en savoir plus sur cet itinéraire équestre transnational et pour les participants, de se retrouver autour de moments forts dédiés aux Mousquetaires et aux chevaux.



Au programme : un village d'animations (attelages, initiation à l'escrime, activités autour du monde équestre, marché du terroir, dédicace de livres sur d'Artagnan) et une jolie balade à cheval, à vélo ou à pied, sur une partie de l'itinéraire de la Route d'Artagnan traversant les communes de la CCRV. Le soir venu, un spectacle de cape et d'épée inspiré des romans d'Alexandre Dumas sera proposé gratuitement au public.

Alors notez bien cette date et venez nombreux pour découvrir et fêter l'aboutissement local de ce projet d'envergure européenne !


© AREA


© AREA

1 La Route des Cardinaux, la Route Royale (dont le tronçon Retz-en-Valois fait désormais partie), la Route des Mousquetaires, la Route de L'Infante, la Route de Pinerolo, et la Route de Madame d'Artagnan
2 L'Office de tourisme intercommunal est membre du comité de pilotage départemental depuis janvier 2016

Découvrez les trésors de nos communes





Haramont

La naissance d'Haramont date d'avant 1150 : son existence est certifiée par un diplôme de la Bibliothèque Nationale réglementant le partage des oblations[1] entre les gens d'église de Pierrefonds, le curé et les religieux de Saint-Sulpice. Le village, situé à 4 km de Villers-Cotterêts, au cœur de la forêt de Retz, doit sans doute son implantation à la présence de nombreuses sources descendant des pentes de cette forêt.

Plusieurs monuments attirent les visiteurs à Haramont. **L'église** tout d'abord, classée au titre des monuments historiques depuis 1919, et qui présente des tableaux de grande facture. Autre monument classé en 1995, l'ancien **Prieuré de Longpré** bâti au XII[e] siècle et notamment apprécié pour ses jardins d'inspiration médiévale. Enfin, il est également possible de visiter le **Château des Fossés**, classé depuis 2003 (en photo). Succédant à une place forte plus ancienne, il a été rebâti par la famille des Fossés au début du XVI[ème] siècle. Il fut loué à son époque par le Général Dumas : son fils Alexandre en gardera d'ailleurs de nombreux souvenirs d'enfance qui forgeront son imagination.

1 Offrande de caractère religieux

Maire : Gérard Bouchonville
Nombre d'habitants : 581

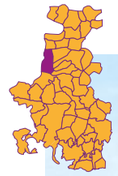
Montigny-Lengrain

Montigny-Lengrain doit son nom au vieux français « ignis » pour « feu » et à sa production de céréales « lengrain ». Celui-ci a d'ailleurs beaucoup évolué au cours des siècles. Au X[e] siècle, la commune s'est appelée Montiniacum-Castellum. En 1132, elle devint Monteîgni puis en 1148, Montegnetum ou Montïnetum. On trouve pour la première fois le nom de Montigny puis Montigni en 1256. C'est en 1258 que le mot « Langrin » ou « Lengrin » vient s'ajouter au nom de ce village.

La commune et composée de nombreux hameaux et écarts : la Vache Noire, la Cardonette, la ferme de Bourbout, le Châtelet, la Ferme Saint-Pierre, la Besace, Tannières, la Grenouillère, la Vallée, les Crouttes, la Gorge et Banru où l'on peut y trouver un Château du Second Empire niché dans les bois (propriété privée).

Le centre du village rassemble la Mairie, l'ancien Presbytère et son église Saint-Martin du 12[ème] siècle. Cet édifice est classé depuis 1921 et on peut y admirer la Croix Renaissance devant le porche ouest.

Complètement isolée dans un bois, la « Fontaine Saint-Martin » ou « Roche pleureuse » est composée de 3 roches superposées et mesure 5 mètres environ. En hiver, elle peut se parer de stalactites. Cette fontaine constitue un lieu de promenade et de détente idéal avec les étangs communaux et ses zones boisées.





Vous pouvez retrouver d'autres informations sur l'histoire de cette commune sur le site : **www.montigny-lengrain.com**

Maire : Chantal Mouny
Nombre d'habitants : 695

École de Musique Intercommunale : *interview de Stéphane Giardina*

Depuis novembre 2018, un nouveau visage déambule dans les couloirs de l'Ecole de Musique intercommunale (EMI). Il s'agit de Stéphane GIARDINA, 44 ans, originaire de Sevran dans le 93 et passionné de musique. Nouveau directeur de l'EMI mais également des actions culturelles de la CCRV, il a accepté de nous dire tout de son parcours et de ses idées pour notre territoire.



1 AU DÉBUT DE L'INTERVIEW, VOUS NOUS AVEZ AVOUÉ «AVOIR COMMENCÉ LA MUSIQUE TARDIVEMENT». POUVEZ-VOUS NOUS RACONTER VOTRE PARCOURS ?

J'ai toujours eu une attirance pour la musique mais j'ai commencé à jouer de la basse à l'âge de 15 ans seulement. Avec des copains de fac, j'ai joué dans les groupes « Cassandre » et « Hybride » pendant plus de 15 ans. J'écrivais des compositions et comme tous les groupes, on jouait dans les bars. On a même participé à un concours qui nous a permis de faire un Zénith. Je joue également du piano et j'adore les percussions. En parallèle de cette expérience, j'ai continué mes études et je suis devenu professeur de musique en collège pendant 2 ans puis enseignant de formations musicales et de musiques actuelles au conservatoire de Torcy. Je suis devenu chargé de mission puis, quelques années plus tard, directeur dans ce même conservatoire avant d'intégrer celui de Nogent-sur-Marne. Je fais également de l'accompagnement musical aux côtés de l'écrivain Grégoire Delacourt.

2 QU'EST-CE QUI VOUS PLAÎT DANS LA MUSIQUE ?

C'est un moyen d'évasion. Je crois que ce qui m'a fait vraiment aimer la musique ce sont les textes de Daniel Balavoine et notamment celui d'«un enfant assis attend la pluie ». Cette chanson m'a fortement touché. C'est ce côté qui est magique dans la musique et qui est propre à chacun. On est libre d'imaginer ce que l'on veut. J'aime beaucoup les musiques de films aussi. Les images associées à la musique amplifient les émotions et leur donnent une nouvelle dimension.

3 IL N'Y A PAS QUE CET ASPECT MUSICAL QUI VOUS ATTIRE DANS VOTRE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE, C'EST D'AILLEURS POUR ÇA QUE VOUS AVEZ POSTULÉ AUPRÈS DE LA CCRV.

Effectivement mes nouvelles missions concernent aussi la direction des actions culturelles, qui est tout aussi importante pour moi. Je veux créer une dynamique au-delà de la musique. Elle fait partie de la culture, mais il n'y a pas que ça.

Je veux permettre à l'ensemble des habitants du territoire de découvrir d'autres choses, d'aller à la rencontre d'artistes, de vivre des expériences uniques, de les accompagner dans leur épanouissement et ce, peu importe leur âge. J'ai d'ores et déjà quelques idées que vous pourrez découvrir dans les mois à venir.

Je souhaite également que la culture participe à l'éducation de nos plus jeunes concitoyens et les aide à se construire.

4 SOUHAITEZ-VOUS AJOUTER QUELQUE CHOSE ?

Oui, je souhaiterais souligner le fait qu'**il n'est jamais trop tard pour apprendre à jouer d'un instrument ou pour s'intéresser à la culture**. ■

Prochains rendez-vous

4 février à 20h - salle Demoustier à Villers-Cotterêts
Spectacle des élèves de la classe de chant de l'EMI

2 février à 14h30 à l'EMI
« Rencontre exceptionnelle avec Babet ! »
Une rencontre unique avec la musicienne Babet, du groupe Dionysos, qui vous révèlera ses secrets d'auteure-compositrice et vous conseillera sur votre projet artistique!

8 et 9 mars à 20h30
Maryvonne Beaune
« Nous les humains »
One-woman-show

8 mars à la salle communale de Dammard (1 allée du foyer)

9 mars à la salle communale de Retheuil (2 rue du Vatinois)

Renseignements et réservation auprès de l'EMI
03 23 96 52 30
ecoledemusique-intercommunale@retzenvalois.fr

Du chêne de la forêt de Retz *pour le navire Jean-Bart !*

Dans les années 80, au large de Saint-Vaast-la-Hougue (Cotentin), 6 épaves de bateaux sont retrouvées. Il s'agit des vestiges d'une partie la flotte de Louis XIV, que commandait l'Amiral Tourville. L'Association éponyme est alors fondée par Christian Cardin qui se lance dans un grand projet : construire un navire de l'époque, à taille réelle, avec les mêmes méthodes et matériaux qu'autrefois.

La construction de ce vaisseau de ligne, tout en chêne, a démarré fin 2002 (année du tricentenaire de la mort de Jean Bart) en bordure du port historique de Gravelines, entre Dunkerque et Calais. Environ 1800m³ de bois, soit près de 3600 arbres sur pied, seront nécessaires à la réalisation finale du Jean-Bart[1].
Un partenariat a été signé avec l'Office national des forêts (agence Picardie) pour la fourniture de ces chênes, souvent pluri centenaires. C'est dans ce cadre que Christian Cardin s'est rendu au Bois de Borny, à la Ferté-Milon, en novembre dernier. Avec ses charpentiers de marine, il est venu valider la sélection de 31 arbres, destinés à être transformés en pièces pour le navire.

Accompagnées des agents de l'ONF, deux classes de l'école Jean Racine de La Ferté-Milon avaient également été conviées : les enfants ont pu apprendre comment ont été choisis les chênes, découvrir le processus de renouvellement d'une forêt, poser toutes leurs questions et voir le bûcheron à l'œuvre. Un beau projet qui met à l'honneur le travail des forestiers, aujourd'hui au service d'un projet historique, et qui donne un coup de projecteur sur notre forêt !

[1]Célèbre corsaire et chef d'escadre dunkerquois (1650-1702). En 1694, lors de la bataille navale du Texel, il sauve la France de la famine, reprenant aux hollandais qui l'avaient capturée, une flotte de 110 navires de blé achetée par Louis XIV à la Norvège.


© ONF

LE JEAN-BART EN CHIFFRES

Longueur : 57 m
Largeur : 15 m
Hauteur : 12 à 17 m
Tirant d'eau : 6 m
Jauge : 1400 tonneaux

84 canons (vaisseau de 1er rang)
Équipage : jusqu'à 700 membres à bord
Durée de construction estimée : 30 ans

Tour Mangin : la star du territoire

Depuis sa reconstruction en 2017, la tour d'observation du général Mangin a su captiver de nombreux curieux.
Et vous, l'avez-vous déjà visitée ?

La tour Mangin a attiré plusieurs médias intéressés par le rôle qu'elle a tenu dans la contre-offensive du 18 juillet 1918 : France 3 Picardie, France Bleu Champagne-Ardenne, le journal La Montagne… et même des médias nationaux comme BFM TV se sont déplacés pour découvrir cette structure de 25 mètres de haut. On parle d'elle jusque sur les réseaux sociaux où de nombreux commentaires et photos sont très régulièrement postés.

La tour Mangin n'est pas qu'un monument de la Première guerre mondiale, elle a aussi été dotée, au printemps 2018, de dispositifs ludiques à chacun de ses étages, si bien que les plus petits comme les plus grands apprennent en s'amusant. Les visiteurs peuvent observer les insectes dans les loupes, se parler d'un étage à l'autre grâce à un procédé astucieux, communiquer en morse ou encore faire ressurgir les témoignages sonores du passé en actionnant des dynamos. Un véritable musée vertical ! Mais savez-vous combien de personnes ont déjà gravi ses 144 marches pour admirer la vue imprenable qui nous est offerte au dernier étage ? La réponse n'est pas très loin !



Le chiffre

13 616

C'est le nombre de personnes enregistrées sur le site de la tour Mangin depuis fin mars 2018, date de l'installation du compteur par la CCRV.

L'agenda *des communes*

Région Hauts-de-France

Permanence Région Hauts-de-France

19 FÉVRIER, 19 MARS, 16 AVRIL, 21 MAI ET 18 JUIN

- **Villers-Cotterêts,**
  salle Georges Bourdon,
  place Aristide Briand
  9h à 12h
  03 74 27 30 34
  antenne-soissons@hautsdefrance.fr

6 MARS, 3 AVRIL ET 5 JUIN

- **Vic-sur-Aisne,**
  antenne de la Communauté de Communes Retz-en-Valois
  2 et 4 rue Saint-Christophe
  9h à 12h
  03 74 27 30 34
  antenne-soissons@hautsdefrance.fr

Point écoute info : Permanence juridique

21 FÉVRIER, 21 MARS, 18 AVRIL, 16 MAI ET 20 JUIN

- **Villers-Cotterêts,**
  CCAS, 2 place de l'école
  03 23 79 30 14

29 JANVIER

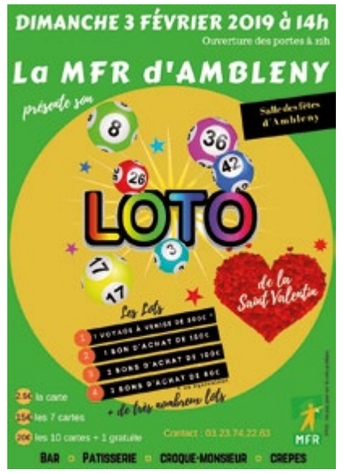
Ciné-Soupe
- **Villers-Cotterêts,**
  cinéma Les Clubs - 19h
  Projection de courts métrages et discussion autour d'une soupe

2 FÉVRIER

Loto
- **Dammard,** salle des fêtes
  18h30 - sur réservation
  Myriam 03 23 71 47 15 après 19h ou par sms au 07 82 78 94 78

3 FÉVRIER

Loto de la Maison familiale rurale d'Ambleny



- **Ambleny,**
  salle de la Vigne-Catherine, rue du Stade - ouverture à 12h, jeux à 14h
  MFR 03 23 74 22 63

4 FÉVRIER

Hommage au Général Dumas
- **Villers-Cotterêts,**
  Plaque commémorative de la rue du Général Mangin - 19h - cérémonie patriotique - 03 23 96 55 00

DU 5 FÉVRIER AU 16 MARS

Empreintes et dentelles
- **Villers-Cotterêts,**
  Médiathèque Alexandre Dumas
  Exposition Art-Hèque
  03 23 76 48 20

9 FÉVRIER

Concert Rock Les Stray Dogs
- **La Ferté-Milon,**
  Hôtel Racine 11 rue Pomparde
  19h30 - Organisé par l'association Les Racines de l'Ourcq - places limitées, uniquement sur réservation
  10€ l'entrée - buvette et restauration sur place
  06 25 41 07 26
  lesracinesdelourcq@gmail.com

10 FÉVRIER ET 3 MARS

Loto de l'Entente Cycliste de la Vallée de l'Aisne
- **Ambleny,** salle de la Vigne-Catherine, rue du Stade
  Ouverture à 12h - jeux à 14h
  Xavier Michel 03 44 42 16 21
  xa.ecva@hotmail.fr

14 FÉVRIER

Création Dessin Numérique - Animé par Digi Activity
- **Villers-Cotterêts,** musée Alexandre Dumas - de 9h à 12h.
  Matériel fourni. Inscriptions et réservations obligatoires
  03 23 96 23 30

20 FÉVRIER

Quand j'aurai 1001 ans
- **Villers-Cotterêts,** salle Demoustier
  16h - Théâtre jeune public
  03 23 96 55 02

2 MARS

Loto
- **Vic-sur-Aisne,**
  salle polyvalente
  Jean-Claude Lemistre
  06 46 66 20 66

Sortie au salon de l'Agriculture avec le Comité d'animation
- **Ambleny,** parc des Expositions à Paris - sur réservation
  03 23 74 28 09
  delph.fontaine@orange.fr

9 MARS

Loto
- **Cœuvres-et-Valsery,** salle des Fêtes Rue Fernand Bazin - 18h30
  Ouverture des Portes : 17h30
  06 85 06 23 90

24 MARS

Prix du souvenir Fernand-Salvia, courses cyclistes ECVA
- **Ambleny,** départ des courses et podiums, rue de Maubrun - à partir de 12h - Xavier Michel 03 44 42 16 21
  xa.ecva@hotmail.fr

Repas des aînés avec spectacle
- **Retheuil,** salle polyvalente - 12h
  Mairie : 03 23 96 26 97/06 88 41 05 63

30 MARS

Concert-Spectacle « PIAF, histoire d'une légende »
- **Cœuvres-et-Valsery,**
  salle des Fêtes - 20h30
  10€ adulte sur réservation
  patrimoinedecoeuvres @orange.fr

4 AVRIL

Journée de l'amitié des clubs de patchwork avec Récréa'Quilt
- **Ambleny,** salle de la Vigne-Catherine, rue du Stade - de 9h30 à 17h
  Entrée gratuite
  Odile Amory 06 23 25 59 16

6 AVRIL

Soirée disco avec repas du Comité d'animation
- **Ambleny,** salle de la Vigne-Catherine, rue du Stade - 20 h - 15€ Sur réservation - 03 23 74 28 09
  delph.fontaine@orange.fr

7 AVRIL

Brocante et exposition
- **Montgobert,** parc du Château - 8h à 18h - 3€/m linéaire (Montgobertois : 2€/Professionnels 5€) - Restauration et exposition dans le château
  Réservation obligatoire au 06 85 79 28 53 ou sur association.stsulpice@laposte.net

13 AVRIL

Brocante annuelle
- **Retheuil,** 2€ le m²
  Mairie : 03 23 96 26 97
  06 88 41 05 63

Concours de Pétanque
- **Vic-sur-Aisne,** parc Anne Morgan
  Jean-Claude Lemistre
  06 46 66 20 66

20 AVRIL

Chasse aux œufs
- **Villers-Cotterêts,** Mairie de Villers-Cotterêts - 16h - Ouvert uniquement aux Cotteréziens - 03 23 96 55 00

22 AVRIL

Ramassage des œufs de Pâques
- **Vic-sur-Aisne,** parc du Château - gratuit
  Jean-Claude Lemistre
  06 46 66 20 66

27 AVRIL

Théâtre : «L'Entretien de M.Descartes avec M. Pascal le Jeune»
- **Cœuvres-et-Valsery,**
  salle des Fêtes, rue Fernand Bazin - 20h30 - 7€ Adulte sur réservation
  Pièce de Jean-Claude Brisville avec Le Petit Théâtre de Montgobert
  06 79 29 13 79
  patrimoinedecoeuvres@orange.fr

28 AVRIL

Brocante annuelle
- **Saint-Pierre-Aigle,**
  place de l'église - 7h à 18h
  Sur réservation 03 23 55 85 21

Salon du bien-être au féminin et au masculin
- **Ambleny,** salle de la Vigne-Catherine, rue du Stade - de 10h à 18h
  Entrée gratuite
  Isabelle Vilpoux 06 17 01 54 68
  peruti@orange.fr

Journée nationale de commémoration du souvenir des victimes et des héros de la déportation
- **Villers-Cotterêts,**
  Monuments aux Morts du Grand Bosquet - 10h30 - 03 23 96 55 00

1ER MAI

Brocante
- **Berny-Rivière,**
  Place du foyer rural - 6h - 1,5€/m
  Sur réservation
  Mairie 03 23 55 51 28
  mairiede.berny-riviere@wanadoo.fr

5 MAI

Brocante
- **Cœuvres-et-Valsery,**
  place Auguste Reberot - 7h à 18h
  2€ le mètre
  Sur réservation 03 23 55 80 37

8 MAI

Commémoration de la victoire de 1945
- **Villers-Cotterêts,** monuments aux Morts du Grand Bosquet - 9h

25 MAI

Prix des Dirigeants, courses cyclistes ECVA
- **Ambleny,** départ des courses et podiums rue d'Hygnières à partir de 14h
  Xavier Michel 03 44 42 16 21
  xa.ecva@hotmail.fr

27 MAI

Journée nationale de la Résistance
- **Villers-Cotterêts,** monuments aux Morts du Grand Bosquet - 19h

30 MAI

Concours de Pétanque
- **Vic-sur-Aisne,** parc Anne Morgan
  Jean-Claude LEMISTRE
  06 46 66 20 66

9 JUIN

Brocante
- **Oigny-en-Valois**

15 JUIN

Concert de Jazz Manouche : Les Jazzimutes
- **La Ferté-Milon,** hôtel Racine,
  11 rue Pomparde - 19h30
  buvette et restauration sur place
  6€ l'entrée
  06 25 41 07 26
  lesracinesdelourcq@gmail.com

À l'affiche

Les événements de la Communauté de Communes

22 AU 24 MARS

Hauts-de-France propres

La Région renouvelle l'opération Hauts-de-France propres. Communes, associations et particuliers sont invités à nettoyer leur région et à ramasser les détritus qui polluent ses paysages.
Pour le ramassage en forêt domaniale de Retz le dimanche 24 mars matin, (opération réunissant la CCRV, les associations, les chasseurs et tous les usagers), inscrivez-vous par mail auprès de l'ONF : kevin.da-rocha@onf.fr

VENDREDI 12 AVRIL - 19H

Rencontre Inter-entreprises

Vic-sur-Aisne

La CCRV organise une nouvelle rencontre pour les professionnels de son territoire. Évènement sur invitation. Vous recevrez en mars les détails de cette rencontre mais retenez dès maintenant la date.
Pour tout renseignement, contactez Blandine Dudemaine au 03 23 96 99 93 ou par mail b.dudemaine@retzenvalois.fr

SAMEDI 22 JUIN - 14H30

Inauguration du tronçon

Retz-en-Valois de la route européenne d'Artagnan

Rendez-vous dans le Parc du château de Villers-Cotterêts où de nombreuses animations gratuites vous attendront. Initiations à diverses activités équestres, défilé de costumes d'antan et autres animations pour les petits comme les grands. Spectacle au soir. Restauration possible sur place.
Plus de renseignement à venir sur le site : www.cc-retz-en-valois.fr

SAMEDI 22 JUIN - 14H30

École de Musique Intercommunale

Renseignement et réservation auprès de l'EMI : 03 23 96 52 30 ecoledemusique-intercommunale@retzenvalois.fr

SAMEDI 2 FÉVRIER - 14H30

« Rencontre exceptionnelle avec Babet ! »

EMI, Place de l'école à Villers-Cotterêts



Une rencontre unique avec la musicienne Babet, du groupe Dionysos, qui vous révèlera ses secrets d'auteure-compositrice et vous conseillera sur votre projet artistique !

LUNDI 4 FÉVRIER - 20H

Spectacle des élèves de la classe de chant de l'EMI

Salle Demoustier à Villers-Cotterêts

8 ET 9 MARS - 20H30

Maryvonne Beaune « Nous les humains » One-woman-show

Vendredi 8 mars à la salle communale de Dammard (1 allée du foyer)

Samedi 9 mars à la salle communale de Retheuil (2 rue du Vatinois)

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Pour toutes les sorties, renseignements et réservation obligatoire au 03 23 96 55 10, sur boutique.tourisme-villers-cotterets.fr ou ot@retzenvalois.fr

SAMEDI 1ER JUIN - 14H À 18H

Atelier taille de pierre

Abbaye Notre-Dame de Valsery à Cœuvres-et-Valsery

Devenez tailleur de pierre l'espace d'un après-midi. Maniez marteaux et ciseaux avec les bénévoles du chantier de restauration de Notre-Dame de Valsery. Ces passionnés vous parleront également de leur amour de la pierre et de leur projet de faire renaître le lieu. Cet atelier est ouvert aux enfants à partir de 11 ans. Prévoir un goûter

Adulte : 4,50 € Enfant : 3,50 €

SAMEDI 22 JUIN - 10H À 12H

Libellules et Demoiselles : « attrape-moi si tu peux »

Bois Bertrand à Fontenoy



Les beaux jours se sont installés, les libellules et demoiselles sont de sortie pour nous proposer un joli spectacle de voltige aérienne. Munis de filets et de boîtes loupes, nous les observerons et en apprendrons plus sur leur mode de vie lors de cette balade.

Adulte : 4,50 € Enfant : 3,50 €